N° 33 - 20 JUIN 1981 5 FRANCS

CENTRE SPORTS

C.R.O.S. ACADÉMIE ORLÉANS-TOURS - 1, boulevard Motte-Sanguin, ORLÉANS

JUDO - D. A.

Ligue Touraine Berry - Orléanais

Stage de perfectionnement de kata du 22 au 26 Juin 1981 est annulé

A l'attention des présidents de clubs de la ligue T.B.O. de judo

Le stage perfectionnement de kata prévu à Bourges du 22 au 26 juin 1981 (cf. calendrier de la ligue T.B.O.) est annulé en raison de l'impossibilité d'accueillir les stagiaires.

Monsieur le Président,

Les compétitions du dimanche 17 mai 1981 à Tours ont connu des problèmes d'organisation.

En effet, il y a eu erreur de prévision dûe au fait de la modification du règlement ayant doublé le nombre des participants.

Ceci était passé inaperçu aux yeux des organisateurs.

Le comité d'organisation composé de personnes bénévoles comme vous et moi, en est profondément désolé.

Par voie de conséquence, ceci explique aussi le manque de récompenses. Ces dernières parviendront aux clubs par l'intermédiaire des comités départementaux.

La commission sportive a été saisie du problème afin que cela ne se reproduise pas.

Je vous remercie à l'avance de votre compréhension,

et vous prie d'agréer, M. le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Crémant de Touraine Blanc de Blancs Cuvée spéciale judo ligue T.B.O. avec étiquette personnalisée

Tarif : 20 F T.T.C.

Franco de port pour commande minimum de 200 bouteilles (carton de 12).

De préférence centraliser les commandes afin de minimiser les centres de livraison.

Toutes les commandes sont à passer à : M. Becavin Jean-Claude
45, rue Bernard-Palissy
37000 Tours
Tél. 05.23.31

ou aux établissements Bonneau Daniel « Les Belles Caves » 37 Larçay.

Il faut bien spécifier lors de la commande : « Cuvée spéciale Judo ligue T.B.O. Crémant de Touraine Blanc de Blancs.

Possibilités d'avoir d'autres vins pour tous renseignements, s'adresser à M. Becavin Jean-Claude, même adresse.

BASKET-BALL

Région Fédérale du Centre

Les doubles surclassements

La période pour déposer les dossiers est située entre le 15 août et le 28 février 1982. Le double surclassement est réservé aux Cadets et Cadettes :

nés en 1965 - 2e année - Décision régionale

nés en 1966 - 1re année - Décision fédérale

Dans tous les cas les dossiers, correctement remplis - et comportant les visas des deux médecins - doivent parvenir au médecin chef régional :

Docteur LARUELLE, 37, avenue Dauphine, 45100 Orléans.

Les Coupes de France

La date limite des engagements est fixée au
— 15 JUILLET —

Les associations qui n'auraient pas été approvisionnées en feuilles d'engagement peuvent en réclamer au siège de la Région fédérale. Tél. (38) 53-45-15.

Annuaire régional

La commission de propagande doit faire rééditer l'annuaire régional.

A cet effet, il est indispensable que les différents responsables, comités, commissions, clubs, arbitres, adressent les rectificatifs ou additifs utiles à la parution du prochain annuaire que nous souhaitons mettre en service le plus tôt possible.

S.V.P. un dernier effort.

Bonnes vacances à tous.

Le Responsable administratif,
G. BRETHEAU.

ATTENTION AUX DATES

15 JUIN : Renouvellement d'affiliation
Engagement en Championnat du Centre
Abonnement obligatoire à Centre Sports

20 JUIN : Envoi des mutations

Assemblée Générale Région Fédérale du Centre de Basket-Ball

Salbris, le 30 Mai 1981

ALLOCUTION DU PRESIDENT

En moins d'une semaine, voici certains d'entre nous réunis à Salbris qui dimanche dernier, pour la première fois de son histoire, a vu deux finales nationales se disputer. Le succès a été complet. Que tous les responsables de l'organisation en soient particulièrement remerciés.

Nos remerciements iront également à la municipalité et à M. Correze, député maire, que je remercie de bien avoir voulu accepter d'être aujourd'hui parmi nous.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, mes chers amis, je voudrais redire tout le plaisir que nous avons à être à Salbris, ville classée comme la plus sportive. Ceci est un grand réconfort pour tous les dirigeants bénévoles, à une époque où le mouvement sportif est sinon décrié mais tout au plus considéré comme un épiphénomène concernant une petite fraction de la société, alors qu'en réalité, en notre monde moderne qualifié quelquefois de civilisation des loisirs, il est un phénomène social de tout premier plan, en même temps qu'il joue un grand rôle dans l'éducation des tout petits et qu'il est une culture.

Bien sûr, nous n'en sommes plus à l'époque du début du siècle où les amateurs de sport étaient considérés comme de joyeux farfelus presque aussi dangereux que les premiers automobilistes, mais la progression du sport dans la société a été inférieure à l'évolution moyenne.

Nous, les sportifs, sommes encore trop souvent considérés comme phagocythes, des dévoreurs de subventions, alors que si l'on regarde les choses de près, le sport est un rouage essentiel de l'économie nationale.

Considérons tous les actes de commerce faits par et pour le monde sportif, les taxes diverses : TVA, spectacles, SACEM, etc. réglées, les dépenses entraînées par les déplacements sportifs, les emplois créés, etc. sans ignorer le produit très important résultant du nombre d'heures de travail accompli par tous les bénévoles et qui constituent un transfert de charges et une économie pour les pouvoirs publics...

Pensons aussi, qu'en dehors du FNDS plus connu sous le nom de Loto, le montant des subventions est souvent inférieur à celui des taxes payées notamment au plan de la TVA...

Alors on serait tenté de tirer une certaine conclusion en se rappelant L'Avare et en pestant « au diable l'avarice et les avaricieux »... mais on ne le fera pas en attendant les semaines prochaines et en vivant dans l'espoir d'une modification profonde des structures et des dispositions législatives et réglementaires.

Nous sommes devant le problème crucial du dirigeant sportif bénévole à une époque où il est allègrement dévoré à toutes les sauces, pressé comme un citron, utilisé au maximum... et accablé de tous les maux et rendu responsable de tous les échecs.

Le vocable « dirigeant sportif » est vaste. Il regarde tous ceux qui de près ou de loin ont des fonctions de dirigeants administratifs, les techniciens et les officiels. Ceci sans ordre préférentiel et à tous les niveaux que ce soit au plan national, régional ou départemental.

Tous ces dirigeants bénévoles sont en nombre insuffisant. Il ne paraît pas exagéré de dire qu'en 1981, être dirigeant paraît presque devenir un privilège, un luxe. En effet, les raisons professionnelles, familiales font que tous ceux qui ont la vocation d'être des dirigeants sont dans l'obligation, trop souvent hélas, d'interrompre ou de limiter leurs activités.

Alors, si l'on ne veut pas que le bénévolat devienne demain le ménénat du pauvre, il faut que nous tous et tous nos semblables des autres disciplines luttions afin que naisse un statut du dirigeant. Qu'il n'y ait pas d'inquiétudes en ce domaine. Il ne s'agit pas de mettre en place un corps de dirigeants professionnels, mais de permettre à tous les bénévoles de pouvoir concilier leur foi sportive avec leur vie familiale et professionnelle. Certains remèdes paraissent simples à trouver : aménagement du temps de travail par exemple afin de permettre à tous de pouvoir avoir des créneaux horaires leur permettant de remplir leur rôle de dirigeant dans la journée, de suivre les cycles de perfectionnement ou de formation sans toujours prendre sur leurs loisirs ou leurs moments réservés à la vie familiale.

Ceci ne constitue bien sûr que quelques exemples. D'autres peuvent être donnés : ainsi il paraît anormal que le bénévole soit exploité financièrement. Il faut qu'il ait les moyens de ses activités sans qu'il lui en coûte financièrement. Comme les artistes lyriques ou les journalistes, il pourrait obtenir des abattements fiscaux supplémentaires.

En d'autres points, le statut de dirigeant pourrait utilement se référer aux dispositions régissant l'activité des représentants syndicaux ou les élus municipaux par exemple.

Il convient également que, dans l'aménagement du temps de travail, que l'employeur ne se transforme pas en un sponsor déguisé. Pour cela aussi il convient de mettre en place, comme cela existe pour les élus syndicaux notamment, des règles prévoyant les manques à gagner et leur remboursement.

Bien d'autres choses sont à prévoir. La réalisation pragmatique de l'ensemble sera longue et l'évoquer en entier ici prendrait plus que la journée. Ce n'est pas mon intention. Mon seul désir est que tout ceci fasse très rapidement son cheminement et que tous les bénévoles soient soulagés et ne s'éliminent pas par l'usure.

Il ne s'agit pas de faire l'apologie du bénévolat, ce serait une insulte car nul n'est censé ignorer son mérite. Il s'agit avant toute chose d'apporter une aide aux bénévoles et de permettre l'expansion de leur nombre et de leurs actions. Tout en veillant attentivement à ce que le sport ne devienne pas étatisé.

Pour demain il convient également de réfléchir aux formes d'action à promouvoir pour assurer l'avenir de tous nos jeunes pratiquants de quelque niveau que ce soit, pour permettre leur insertion dans le monde du travail, pour leur permettre d'espérer un avenir conforme à leurs souhaits. Tout ceci en pensant également à la promotion du sport, à son encadrement sous tous les aspects, ainsi qu'à son développement.

Là nous abordons le point touchant aux métiers du sport. En ce domaine les avis sont partagés quant aux formes à utiliser pour assurer l'encadrement du sport extra-scolaire, la formation professionnelle de tous les pratiquants, l'avenir des sportifs à tous les niveaux. Le domaine est vaste et passe par un recensement de l'ensemble des métiers du sport qui regardent un certain nombre d'emplois méconnus : spécialités de l'entretien des équipements sportifs, formation au plan de l'administration du sport au niveau des collectivités locales, gestionnaires d'installations sportives, etc.

Le domaine vient juste d'être abordé au plan de certaines universités... l'affaire est en route... Nous sommes tous concernés et le domaine de la réflexion est ouvert à chacun d'entre nous afin que dans les mois à venir des options régionales puissent être définies.

Pour le basket, dans l'immédiat, nous avons depuis trois années le centre de formation aux métiers du sport d'Orléans. Ce centre se dirige tout doucement, après un démarrage assez lent, vers son rythme de croisière et vers ce qui doit être sa vocation : une audience essentiellement régionale. Pour le moment les résultats sont encourageants et l'on peut espérer.

Les résultats sont encourageants et il est permis de croire en l'avenir. Avec le souhait cependant que les stagiaires se rendent compte de la chance qui leur est donnée et apportent leur contribution à la réussite par leur travail. Que certains ne déçoivent pas les espoirs placés en eux. Ceci est le cas d'une minorité heureusement.

Réjouissons-nous de voir depuis deux années un certain nombre de nos stagiaires avoir pris place dans la vie active grâce à notre activité en ce domaine. C'est déjà le cas pour plusieurs dès cette année.

Cependant, il apparaît que déjà, il convient de voir plus loin en prévoyant déjà, si cela est possible eu égard aux dispositions législatives, une préparation au deuxième degré et une année transitoire réservée à la formation de base pour l'enseignement du sport et l'apprentissage des notions de base de gestion, législation, comptabilité...

Tout ceci, outre le cadre réglementaire, pose un certain nombre de problèmes financiers. Bien sûr, actuellement, nos stagiaires sont pris en charge par la FPC. En sera-t-il de même demain ? pourra-t-il en être de même pour les autres projets ?

Là se pose le problème déjà abordé au plan administratif de la taxe d'apprentissage et de sa perception par le mouvement sportif dans la limite légale d'une fraction. La réponse sera connue dans les prochains mois. Déjà avec la DRJS un travail a été accompli, des réunions ont eu lieu à la Préfecture de Région. D'autres sont prévues.

Un catalogue régional des métiers du sport est en voie d'élaboration et parallèlement, le mouvement sportif a déposé un mémoire.

Pour en venir à la saison qui s'achève, sans entrer dans le détail et en évitant d'épiloguer, il convient de se féliciter des résultats enregistrés dans beaucoup de domaines sauf en celui de la discipline. La situation enregistrée a été désolante et permet dans certains cas de douter de tout... A cet égard et vous avez pu le constater, la décision de l'ensemble du Comité Directeur a été une sévérité sans aucune ambiguïté et qui a frappé toutes les parties fautives qu'elles soient joueurs, dirigeants, clubs ou officiels. Aucun parti pris n'a existé et personne n'est persona grata. Personne ne dispose de tous les pouvoirs et tout le monde doit se soumettre à la règle commune. J'en remercie très vivement les membres du Comité Directeur.

Cette saison a connu aussi quelques cas de contentieux réglés dans

leur majorité sans trop de problèmes sauf en un cas. Un cas qui normalement et logiquement aurait dû se régler sans problèmes mais qui, après avoir frôlé la comédie de boulevard, a rejoint les auteurs du XVII e siècle avec des accents de certaines grandes comédies, des accents de Tartuffe ou des Fourberies de Scapin, à moins que ce ne soit ceux du répertoire de Corneille à travers « Les illusions comiques » ou « Le menteur ».

Quoi qu'il en soit, comme ce n'est pas la révolution et que nous ne recélons point parmi nous d'émule de Charlotte Corday et que personne n'est Marat, nous n'avons l'intention d'assassiner personne.

Sans davantage épiloguer, je tiens seulement à préciser qu'en aucun cas le Comité Directeur ou le Bureau de la Région fédérale n'ont dilapidé le produit des cotisations dans des appels inutiles ainsi que cela a été dit ou clamé... Tout simplement Comité Directeur et Bureau ont pensé qu'il était de leur devoir de protéger l'intérêt des autres clubs en évitant à ceux-ci de pouvoir s'estimer lésés... Ceci dit, tout le monde demeure persuadé que l'origine de l'incident était dénué de toute arrière-pensée et que tout ce qui a suivi ait été le résultat d'une certaine fatalité. Afin d'en terminer, il paraît souhaitable de préciser que, contrairement à ce qui a pu être dit dans certains cas, qu'il n'y a pas eu de victimes désignées d'avance, que personne n'a été visé particulièrement et que dans tous les cas, l'impartialité totale a régné, ainsi que la droiture.

Il ne doit pas y avoir de Malade imaginaire, sans quoi en faisant de nouveau appel à Molière, il ne resterait qu'un seul remède reposant sur la foi de tous envers le sport... que L'amour médecin soigne tout et ramène la sérénité.

Je ne suis pas un grand orateur et surtout je ne suis pas un poète, je préfère le travail concret et l'action. Pour dire tout l'intérêt que mes camarades de la Région fédérale portent à l'ensemble de la région sans exclusive ni préférence, je ne peux rejoindre les auteurs, poètes ou autres conteurs chantant notre région, de Gaston Coute et la Beauce, d'Alain Fournier et son Berry, de Charles Péguy et le Val de Loire, de Maurice Genevoix et la Sologne, de George Sand et la Brenne, je ne peux que les citer en référence sans pouvoir les imiter. Pas plus que, plus proche de nous, je ne peux copier Jacques Brel et les accents pleins de passion mis dans l'éloge de son plat pays. Je ne peux dire qu'une seule chose : que nous sommes à votre entière disposition et que nous sommes pleins de respect envers vous tous qui accomplissez un labeur écrasant et anonyme et que tout ce que nous souhaitons c'est que l'aide dont vous avez un besoin impératif ne rejoigne pas la littérature du XIXe siècle avec l'emprunt d'un ouvrage de Dumas. Surtout que l'on ne puisse pas dire « Vingt ans après ».

Sans entrer dans le détail des projets futurs, je crois devoir préciser que la Région fédérale du Centre, après une expérience fructueuse de collaboration avec les départements, a la ferme intention de continuer dans cette voie et d'intensifier, si la possibilité lui en est donnée, les expériences déjà commencées d'animateurs sportifs en milieu rural, ainsi que toutes autres possibilités qui pourraient s'ouvrir. Le tout en clarifiant notre action et en faisant qu'elle soit unifiée en tous domaines.

La collaboration entreprise la saison dernière semble s'avérer positive. Que nos remerciements aillent à ceux qui ont bien voulu la favoriser. Précisons toutefois une chose. Dans tous les cas, les Comités départementaux restent et demeurent autonomes ainsi que juges de la mise en place ou de la continuation ou non d'une action. La Région fédérale ne peut apporter qu'une aide, voire une incitation.

Avant d'en terminer, je voudrais tout particulièrement et personnellement remercier tous les membres de la Région fédérale, tous les dirigeants de clubs, toutes et tous les licenciés, tous les officiels pour leur collaboration de tous les instants et pour le dévouement et le bon esprit qui a présidé au déroulement de la saison qui s'achève.

Les débats qui vont suivre seront peut-être tendus et en tous cas sérieux sur des sujets qui ne peuvent laisser personne indifférent. Que le débats soient clairs et sereins, tel est le souhait que l'on peut formuler.

Rapport moral du Secrétaire général

Présenté par Jean-Claude BOIS

Mes chers Amis,

L'année 1980-1981 pendant laquelle j'ai assumé pour la première fois les fonctions de secrétaire général, vient de se terminer, et il m'appartient de vous en faire un bilan.

Le Comité directeur que vous avez élu, il y aura demain un an, à Tours, s'est réuni très souvent cette saison : sept fois à Blois en séance plénière et six fois à Orléans en bureau. Cela permet à vos représentants de travailler avec plus de sérénité et de se pencher sur les problèmes importants qui définissent la politique de la région fédérale du Centre.

En plus de l'expédition des affaires courantes le Comité directeur s'est attaché à plusieurs dossiers importants :

— en premier lieu la mise en place d'un plan de relance du basket régional considérant que la stagnation, voire la diminution de nos effectifs était préoccupante.

Des réunions de travail ont été organisées à l'initiative de la région, dans tous les départements sence des responsables des comités départementaux et des directions départementales de la Jeunesse et des Sports.

Un certain nombre d'actions ont été évoquées et plusieurs d'entre elles ont vu le jour :

(excepté l'indre-et-Loire) en pré-

— création d'écoles de basket ;
— mise en place d'animateurs départementaux ;
— introduction de l'activité basket-ball dans les centres aérés ;
— création d'une colonie de vacances à dominante basket ;
— prise de contact avec les conseillers pédagogiques de circonscription pour l'insertion du basket dans le tiers-temps pédagogique.

Ces actions qui en sont au stade de balbutiement doivent être poursuivies et soutenues pour que les eeffts en soient ressentis dans les années à venir.

Le comité directeur s'est également efforcé de faire que la journée nationale du 1er mai en faveur du mini-basket soit une réalité dans notre région. Les résultats atteignent ce que nous espérions, mais il va sans dire que cette journée de propagande peut encore prendre une autre dimension.

Je suis sûr que sous la houlette de notre jeune collègue Yvon Rigagneau, les départements s'y emploieront l'année prochaine.

La charte destinée à améliorer l'arbitrage sur le plan quantitatif a fait l'objet de longues discussions de notre comité directeur.

Il est quelquefois difficile de manier les contraintes et les sanctions dans un sport amateur, mais nous sommes tellement convaincus que notre sport favori ne pourra progresser convenablement si l'arbitrage ne suit pas, que nous n'avons pas hésité à prendre les décisions que vous connaissez.

Toutefois, il y a de longs moments passés au comité directeur où on a eu l'impression que notre temps pourrait être mieux utilisé. Il s'agit des problèmes de discipline. Si les dossiers de cette saison sont inférieurs en nombre, il convient de dire que jamais nous n'avons eu à prononcer de sanctions aussi graves.

On peut le regretter pour l'esprit de notre sport, mais que les quelques joueurs qui ont cette attitude le sachent, le comité directeur agira encore avec la même fermeté !

Les relations avec la direction régionale et avec les directions départementales de la Jeunesse et des Sports ont été bonnes, et les responsables de ces instances nous accueillent avec beaucoup de chaleur... et peu de moyens, mais sont toujours attentifs à nos problèmes.

Souhaitons que notre ministère de tutelle devienne ce que tous les sportifs bénévoles attendent, c'est-à-dire un soutien réel et efficace qui permette la réalisation des actions qui restent souvent à l'état d'idées faute de moyens, et ce en-dehors du F.N.D.S. proprement dit .

Je voudrais maintenant m'adresser à la presse et aux organes d'informations pour leur dire que même si nous sommes reconnaissants de leur participation, ils ne feront jamais assez pour le basket, et que nous comptons beaucoup, sur les journalistes pour nous aider à résoudre un problème d'information de plus en plus difficile de nos jours.

Notre modeste organe officiel « Centre Sports » nous a permis de faire paraître un maximum d'informations officielles. Nous sommes allés dans le sens de ce qui avait été demandé l'année dernière, en faisant paraître des informations et des résultats départementaux. Seulement est-ce assez ? D'autre part l'acheminement et l'impression font que les nouvelles manquent quelquefois un peu de fraîcheur. Que les clubs veuillent bien nous en excuser, c'est la seule possibilité que nous ayons actuellement.

Sur le plan sportif notre région a obtenu des résultats inégaux. Notre collègue, J.-P. Rossignolles, dans son rapport vous a donné le palmarès des compétitions régionales. Si vous le permettez, je voudrais adresser des félicitations à nos deux champions d'Excellence Joué-les-Tours en masculin et Saran en féminine.

Au niveau des championnats de France, notre équipe phare régionale, l'A.S.P.O. Tours, a abandonné son titre de champion de France. Souhaitons lui de le retrouver rapidement et remarquons que ce grand club a réussi cette saison à gagner le titre régional masculin en minimes, cadets et juniors, ceci compensant peut-être cela...

En nationale II féminine, Vierzon après une saison remarquable termine 4e de la poule finale. Bravo aux Vierzonnaises et souhaitons leur pour l'année prochaine le petit rien qui leur a manqué cette saison.

Elles retrouveront les filles de Montargis qui ont terminé en tête de leur poule, et accèdent ainsi à la 2e division. Notons qu'elles aussi ont terminé 4e de la poule finale.

Par contre la réussite était moindre du côté des équipes féminines de l'A.S.P.T.T. Châteauroux, du C.E.S. Tours, de l'Abeille de Gien et du C.S. Bourges qui descendent de division.

Chez les masculins, la saison a été difficile car sur onze équipes de notre région, cinq d'entre elles sont reléguées en division inférieure. C'est le cas de l'U.S. Orléans qui quitte la nationale II, l'U.S.M. Olivet la division III et l'A.C. Amboise, l'A.S. Thésée et l'A. Neuville qui reviennent dans notre championnat régional.

Nous souhaitons à ces équipes de se reprendre et de regagner au plus tôt la place qui devrait être la leur, en veillant tout particulièrement à l'encadrement technique de leurs équipes de jeunes.

Dans les différentes coupes de France des jeunes, 70 équipes ont représenté la région. Si aucune d'entre elles n'a pu accéder au titre notons toutefois le bon tir groupé de l'A.S.P.O. Tours en masculins :

1/2 finaliste en cadets
1/8 finaliste en juniors et en minimes.

En coupe de France corporative, il faut remarquer le bon comportement de la B.R.O. de Fleury-les-Aubrais, chère à notre ancien collègue du comité directeur, J.-C. Berton, qui a accédé aux 1/4 de finale de cette épreuve.

Les effectifs de la saison 1980-1981 nous laissent à penser que le plan de relance a déjà quelques répercussions. En effet, le recensement effectué le 14 avril 1981 nous permet de constater que nous atteignons 15 506 licenciés, soit 1 083 de plus que l'année dernière. Toutes les catégories masculines et féminines sont en augmentation à l'exception d'un : les cadets masculins II. A méditer...

En ce qui concerne les départements seul le Cher est en diminution.

La palme revient à l'Indre et à l'Eure-et-Loir qui augmentent leurs licenciés de 15 % suivis par le Loiret 11 %.

Diverses manifestations nationales ont eu lieu dans notre région cette saison :

France - Cuba à Orléans, le 5 mai ;
les finales des coupes nationales minimes, féminines et juniors féminines à Salbris, le 24 mai. L'organisation de ces deux manifestations fut en tout point remarquable.

Prochainement l'assemblée générale annuelle de la fédération aura lieu à Orléans, le 27 juin. Vous y êtes tous conviés pour voir comment fonctionne au plus haut niveau la fédération dont vous êtes la base et la vitalité.

Je ne voudrais pas alourdir ce rapport qui est déjà bien fastidieux à écouter. Aussi pour le fonctionnement des commissions chaque président vous a fait part de ses activités de la saison et vous pourrez leur poser toutes les questions que vous souhaitez.

Toutefois je voudrais avant de

terminer vous parler du secteur administratif auquel vous avez souvent recours par téléphone. Qu'il me soit permis de rendre hommage à cette équipe de trois personnes (M. Bretheau, Mme Bouchonnet et Mlle Portet) qui ont tout au long de la saison assumé leurs tâches avec beaucoup de conscience certes, mais aussi avec un cœur admirable qui prouve qu'ils appartiennent bien à notre grande famille du basket.

Pour ma part, j'en aura terminé après vous avoir souhaité d'excellentes vacances, pour aborder la prochaine saison avec enthousiasme et bonne humeur.

Je vous remercie de votre attention.

Commission de vérification des pouvoirs

Le 30 mai 1981, la commission de vérification des pouvoirs s'est réunie en la salle de la mairie de Salbris.

— Inscrits ..... 600 voix
— Présents ..... 158 voix
— Représentés .... 148 voix
— Qourum exigé .... 301 voix

Le Quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Rapport des Commissaires aux comptes

Présenté par M. HALTER et M. HENAULT

Nous avons procédé aux vérifications des comptes de la région fédérale du Centre, le 25 mai 1981, à Orléans, 35, rue d'Illiers, à 17 h, remplissant ainsi le mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la précédente assemblée.

Au vu des livres et pièces comptables qui nous ont été présentés nous avons constaté que l'actif de votre trésorerie s'élevait à la somme de 39 580,73 F au 30 avril auquel il faut ajouter la différence entre les sommes à encaisser 97 539,48 F et à payer 76 469,47 F soit : 21 070,01 F.

Actif au 30 avril	39 580,73
Ecart débiteur créditeur	21 070,01
Immobilisations	7 500,00
	68 150,74

L'ensemble des opération comptables, n'attire aucune remarque particulière.

Les dépenses engagées sont conformes au budget prévu, sauf sur les frais de gestion, toujours en augmentation.

Le solde excédentaire prouve la parfaite gestion financière de la région fédérale, parfaitement tenue par M. Gellert.

Nous vous proposons de lui donner quitus.

Rapport de la Commission de Mini-Basket

Par Yvon RIGAGNEAU

Chers Amis,

Mon prédécesseur souhaitait une grande résonnance pour la journée du 1er mai, je crois que c'est chose faite. En effet, plusieurs centaines de mini-basketteurs se sont rassemblés dans un ou plusieurs centre de leur département.

Cette expérience est à renouveler, mais au lieu de fixer une date fixe il serait souhaitable de fixer un mois. Le comité de l'Indre a prévu sa journée le 31 mai, je leur souhaite une pleine réussite.

Les finales régionales poussins, poussines se sont déroulées à Tours le 28 mai dernier.

Cette année nous avons qualifié les jeunes nés en 1970 et après non pas comme les années précédentes les enfants nés sur deux années seulement. Les classements se sont faits par finales croisées. Le C.L.T.O. a remporté les deux coupes, qu'ils en soient félicités.

L'arbitrage était assuré par le comité organisateur ce qui a évité la course après les arbitres.

Je tiens donc à féliciter le comité de l'Indre-et-Loir pour sa formidable organisation.

Le Jamborée international se déroulera du 18 au 29 juillet à Toulouse. Aucun comité n'a envoyé la candidature de son mini-basketteur.

Rapport de la Commission médicale

Par le Docteur LARUELLE

Je vous demande de m'excuser pour mon absence : j'assiste ce jour au mariage de 2 licenciés du club que je préside.

La commission médicale régionale, que j'ai créée en 1969, compte aujourd'hui 49 membres ; le travail accompli, quelquefois bénévolement, a pu vous être utile, en ce qui concerne particulièrement les doubles surclassements.

Cette année encore, il y a eu 148 dossiers à étudier (plus qu'en commission de discipline) : 108 acceptés, 24 refusés et 16 première année.

J'ai lu dans le dernier P.-V. du C.D. de la région, que les visites médicales ne seraient plus obligatoires pour la validation d'une licence. Je n'ai jamais reçu de courrier concernant cette éventualité. Toutefois, si l'information était confirmée par un texte officiel qui me parvienne, je ne cautionnerais pas une telle absurdité et demanderais du président de la région de bien vouloir trouver un confrère qui accepte de me remplacer. Et je mettrais en garde les instances responsables (clubs, comités...) face aux responsabilités auxquelles elles seraient amenées à faire face en cas de « pépin ».

Si cette information s'avérait inexacte (avant le 1er août 81), je continuerais à assumer mes fonctions, si j'ai l'accord de l'assemblée générale.

Etude des vœux

N° 1 - Objet : QUOTA D'ARBITRAGE

Texte du vœu :

Actuellement, le club qui ne fournit pas un arbitre pouvant officier 12 rencontres au minimum est sanctionné par une amende.

Ceratins clubs ne peuvent fournir cet arbitre mais disposent de 3, voire 4 joueurs ou dirigeants pouvant se libérer 5 à 6 fois par saison, ce qui porterait entre 15 et 24 matches arbitrés par le même club.

Nous demandons donc que cette sanction s'applique aux clubs n'ayant pas assuré 12 arbitrages dans la saison.

De plus, cette solution permettra un arbitrage neutre d'un plus grand nombre de matches.

Intervenants :

MM. Lévêque, Ledys, Rossignoles Piveau, Aucante, Mme Forgeron.

Suite à donner :

Transmis à la CRAMC et CDA MC pour application après étude des cas particuliers.

N° 2 - HORAIRE CHAMPIONNAT REGIONAL

Texte du vœu :

Lorsque deux équipes du Championnat régional jouent le dimanche après-midi, l'horaire officiel est 13 h. 30 et 15 h. 30. Cet horaire n'est pas le plus favorable au niveau du déplacement des équipes des arbitres et aussi du public.

L'AS PTT propose que sur le plan régional les horaires soient fixés à 14 h. et 16 heures.

Intervenants :

MM. Berton, Rossignoles, Lafond

Suite à donner :

Vœu rejeté.

N° 3 - DATE DES CONGES

Le Comité du Cher demande que les dates des congés de février et de printemps soient protégées dans toutes les Académies en Coupe de France des Jeunes (Avenir et Espérance) étant donné l'étalement des zones pour les vacances à ces deux périodes.

Suite à donner :

Vœu transmis à la FFBB.

N° 4 - REGLE DU BRULAGE

Texte du vœu :

L'ES Ormes demande que les équipes disputant un championnat national aient 8 joueurs (ou joueuses) brûlés avant le premier match officiel et que joueur (ou joueuses) supplémentaires ayant participé à 3 matches officiels soient ajoutés à la listes des brûlés.

N° 5 - LICENCES INFORMATIQUES

Texte du vœu :

Proposons le retour à la photographie du titulaire sur la licence. Elle pourrait chaque année être agrafée (et timbrée bien sûr) sur le carton informatique par les soins des Comités départementaux

Suite à donner :

Vœu rejeté.

N° 6 - RETOUR DES LISTINGS INFORMATIQUES

Texte du vœu :

Raccourcir les délais de traitement et fournir 3 listings au lieu de 2 actuellement (1 club, 1 Commission licences, 1 Commission sportive).

Suite à donner :

Vœu transmis à la FFBB.

N° 7 - JOUEURS ETRANGERS

Texte du vœu :

Il semble que les projets de la FFBB tendent à restreindre la participation des joueurs étrangers dans les compétitions autres que départementales. Sans méconnaître les raisons qui ont motivé le projet pour ce qui est des « étudiants », nous souhaitons qu'une différence soit faite en ce qui concerne les jeunes scolaires fréquentant les établissements scolaires quand ceux-ci sont originaires des pays de la Communauté Européenne.

Note de l'assemblée : les jeunes basketteurs étrangers jusqu'à la catégorie Cadet sont considérés Français.

Avis de la Commission des vœux

Cas marginaux devant entrer dans le cadre des cas particuliers.

Suite à donner :

Vœu transmis à la FFBB.

N° 8 - MUTATION DES JEUNES BASKETTEURS

Texte du vœu :

L'ensemble des clubs du département de l'Indre souhaite donner la possibilité aux jeunes basketteurs des catégories Poussin et Benjamin de muter sur l'ensemble de l'année, à savoir la suppression de dates limites pour ces catégories.

Suite à donner :

Vœu rejeté, maintien du statu quo.

N° 9 - COUPES DE FRANCE DES JEUNES

Texte du vœu :

Remboursement du collectif, porter à 10 joueurs + 2 dirigeants l'effectif remboursé (comme cela existe déjà pour les coupes corporatives).

Suite à donner :

Vœu transmis à la FFBB.

N° 10 - HOMOLOGATION DES SALLES ET TERRAINS

Texte du vœu :

Modification de l'article 33 des Règlements fédéraux afin que toutes les salles qui peuvent être homologuées sur le plan départemental 1re catégorie A et B, moins de 300 spectateurs et qui peuvent accueillir des Championnats de France soient homologuées par la Commission départementale avec transmission d'un dossier à la Région (imprimé en 3 exemplaires, mais sans joindre les plans).

Suite à donner :

Vœu transmis à la CRST pour étude.

11 - SELECTIONS NATIONALES, ARBITRAGES INTERNATIONAUX

Texte du vœu :

Nécessité pour le Comité départemental d'être informé.

Suite à donner :

En ce qui concerne les sélections nationales, le nécessaire sera fait.

Le palmarès 1980-1981

XCELLENCE MASCULINE
U.S. Joué-les-Tours

XCELLENCE FEMININE
U.S.M. Saran

ROMOTION MASCULINE
A.J.A. Chartres

ROMOTION FEMININE
U.S. Ingré B.B.

ONNEUR MASCULINE
E.S. Esvres

UNIORS MASCULINS
A.S.P.O. Tours

UNIORS FEMININES
La Berrichonne

ADETS
A.S.P.O. Tours

ADETTES
U.S. Vierzon

MINIMES MASCULINS
A.S.P.O. Tours

MINIMES FEMININES
U.S. Joué-les-Tours

BENJAMINS
Entente Châteauroux

BENJAMINES
Abeille de Gien

POUSSINS
C.L.T. Orléans

POUSSINES
C.L.T. Orléans

CORPORATIFS MASCULINS
Banque Populaire Tours

CORPORATIFS FEMININS
M.S.A. Tours

RECOMPENSES FEDERALES

Au titre de la Région 1980-1981

Lettres de félicitations

JANVIER Nicole (J.A. Chartres)
RAVEAU Daniel (Entente Châteauroux)
HAYE Jean-Louis (Ile Bouchard)
CHOUTEAU Raymonde (U.S. St-Pierre-des-Corps)
LAURENDEAU Patrick (St-Martin Sports Romorantin)
CORREZE (Maire de Salbris)
MARTIN François (A. Saran)
LEGRAND Hervé (C.L.T. Orléans)

Médailles de bronze

DAILLOUX René (C.S. Bourges)
TESTAULT Gérard (Individuel)
BAILLY Pierre (A.C.S. Buzançais)
HAMON Jean-Michel (E.S. La Ville-aux-Dames)
COULBEAU Robert (U.S. St-Sulpice)
GADEA Michel (B.C. Pithiviers)

Médailles d'argent

BONNEFOY Gérard (Groises)
CONCEDIEU Odile (Individuel)
DELANNEAU Jacky (U.S. Argenton)
LEDYS Pierre (G.S.C. Billy)
EICHWALD Gérard (A.S. Salbris)
MAURY René (C.L.T. Orléans)

Loiret

Comité Directeur du jeudi 21 mai - N° 6

Présidence : M. Thillot.
Présents : Mme Marche, Mlle aruso, MM. Boitel, Boulmier, arpentier, Genneau, Georges, usset, Martin François, Martin ichel, Poulin, Poupa, Ravier, glet, Ros, Rossignoles, Thenot, remeau.

Absents excusés : MM. Masson, Rivière et Leroy, président d'honneur.

Assistent : MM. Bondeux (Corporatif), Bretheau (responsable administratif), Guillaumat (CTD).

Le président Roger Thillot ouvre la séance et fait part de ses activités au cours des dernières semaines.

Concernant le Comité du Loiret, il évoque plus particulièrement l'assemblée générale d'Amilly du 25 avril, les Finales de Jeunes, la Journée du Mini du 1er mai, France-Cuba, une rencontre avec le directeur régional de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, la Commission régionale d'étude des dossiers du FNDS, le BEES 1er degré dont une session pour la partie spécifique vient d'avoir lieu à Orléans, les 19, 20 et 21 mai.

Approbation du P.V. du Comité Directeur n° 5 :

A l'unanimité le procès verbal du C.D. n° 5 en date du 27 février est approuvé.

Courrier :

— Lettre de l'USM Saran du 18 mars se proposant d'accueillir l'assemblée générale de 1982.
— Télégramme de la FFBB du 19 mars signalant qu'aucune sélection de joueurs étrangers n'a obtenu l'autorisation de jouer en France.
— Lettre de Marcel Masson du 24 mars signalant son indisposition jusqu'en septembre.
— P.V. du Bureau fédéral du 24 avril.
— Lettre de la FFBB du 30 avril relative aux inconvénients rencontrés par les clubs utilisant la SNCF en période dite « rouge ».
— Lettre de la FFBB du 4 mai communiquant les conventions avec l'UFOLEP et la FSCF.
— Circulaire de la FFBB du 4 mai relative au Jamborée international masculin du Mini-Basket à Toulouse du 18 au 29 juillet 1981.
— Lettre de l'US Poilly-lez-Gien, SO Mardié, BRGM et Orléanaise souhaitant créer une section basket.

Trésorerie :

Le trésorier général fait le point sur le bilan financier de la rencontre France-Cuba du 5 mai. Il signale qu'il reste encore plusieurs factures à payer.

COMMISSIONS

Sportive :

La saison sportive 80-81 est terminée.

Les finales se sont normalement déroulées.

C.D.A.M.C. :

— Les P.V. des réunions de la Commission des 30 janvier 6 mars et 30 avril sont homologués.

Le secrétaire général signale que Mme Charpentier (CSM Sully) a écrit pour nous demander de transmettre ses félicitations aux deux jeunes arbitres qui ont dirigé la finale minimes féminines. Il souligne, d'autre part, l'excellente prestation de Mlle Isabelle Delot (Cadette 1re année) qui a arbitré seule la finale Benjamins.

— Réunion mensuelle du 30 avril à Orléans :

43 arbitres ont assisté à cette réunion mensuelle. Il y a longtemps que la Commission n'avait pas connu pareille fréquentation. A noter qu'une trentaine de jeunes arbitres étaient de l'assistance.

— Finale de Mini-Basket à St-Denis-de-l'Hôtel le 9 mai :

Toutes les rencontres furent dirigées par des jeunes de l'école d'arbitres. A souligner l'excellente ambiance qui régna tant sur le terrain que parmi les dirigeants.

— Finales départementales et régionales :

Sur toutes les finales deux de nos collègues du Loiret ne se présentèrent pas.

Nous regrettons cet absentéïsme mais sur le total des rencontres nous notons une nette amélioration par rapport aux saisons passées.

Technique et Jeunes :

A - Jeunes

1. Journée 1er mai : 200 participants, quelques problèmes d'organisation.

2. Critérium Jeune Basketteur :
- le 14 mars phase éliminatoire en 3 centres ; bons résultats sur le plan quantitatif.
- samedi 18 avril, finale à Orléans ; bons résultats pour les premiers.

Par contre ceux-ci n'ont pas brillé à la finale régionale (15 pts).

3. Tournoi des Espoirs : bon comportement du Loiret ; vainqueur en filles, finaliste en garçons.

4. Ecole de Basket : des rencontres ont été organisées pendant 3 samedis.

ORGANE OFFICIEL « CENTRE-SPORTS »
BULLETIN D'ABONNEMENT

Adresse ou doit parvenir l'Officiel :

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Ce buletin est à adresser pour le **15 septembre** à F.F.B.B., B.P. 1211, 45002 ORLEANS cedex, accompagné d'un chèque de 100 F, libellé à l'ordre de la région fédérale du Centre.

NOTA : Seuls les clubs qualifiés au championnat régional et du Loiret dont le montant de l'abonnement est à adresser en même temps que les droits d'engagement, recevront les numéros suivants.
Pour souscrire un abonnement il convient d'adresser un chèque comme indiqué ci-dessus accompagné, soit du bulletin d'abonnement, soit simplement de la bande adresse.

5. Dimanche 24 mai : rencontre Seine-et-Marne - Loiret ; filles à Nemours, garçons à Olivet.

B - Cadres

Fin du M2 d'Orléans.
Toujours peu de candidats : 8 participants.

C - Nombreuses candidatures de jeunes aux classes sport études

Prévoir des entraînements groupés.

Statuts règlements :

La règlementation concernant l'utilisation des joueurs étrangers dans les divers championnats sera diffusée prochainement aux clubs intéressés.
Celle-ci paraîtra dans le supplément vert de la revue Basket-Ball.

Salles et terrains :

Rien à signaler.

Mini-Basket :

La saison départemental de Mini-Basket est maintenant terminée.
Les éliminatoires départementales ont eu lieu dans différentes salles de La Source le samedi 25 avril.
Ont participé :
— 12 équipes Poussins
— 28 équipes Poussines
Gien, CLTO, CJF en Poussins se sont qualifiés pour les finales départementales. CLTO, Saran, Neuville et St-Benoît en Poussines se sont qualifiées.
Des jeunes arbitres sont venus siffler.

Finales départementales à St-Denis-de-l'Hôtel le 9 mai.
Il faut remercier St-Denis pour son accueil.
Ces finales se sont bien passées. La CDAMC était présente pour assister de jeunes arbitres.
CLTO Poussins et CLTO Poussines se sont qualifiés pour les finales régionales à Tours le jeudi 28 mai.
Panier d'or dans les salles de La Source le 17 mai.
Environ 430 enfants ont passé le Panier d'or à l'échelon de leur club.
Le samedi 17 mai : 350 enfants sont venus participer (155 garçons et 195 files).

Coupe du Loiret :

— Bon déroulement sur l'ensemble de la saison
— Les dates des 1/2 finales sont peut-être à revoir (trop éloignées de la fin du championnat)
— Organisation quelque peu discutée pour les 1/2 finales à la suite d'un malentendu.
Finales :
— en filles gagnée par l'Arago
— en garçons gagnée par Montargis.
Il serait souhaitable de revoir la désignation des arbitres pour ces 1/2 et finales.

Commission corporative :

Le championnat se termine avec le classement suivant :
1re division :
1 BRO
2 Coussinets
2e division :
1 Sandoz
2 Thomson

Féminines :
1 IBM
2 OSSLO
A signaler les forfaits de BA 123 et CS PTT.
Une proposition sera faite pour tenter d'étoffer le prochain championnat féminin.

Finale régionale corporative à Olivet le 17 mai :
1 Banque Populaire Tours
2 CSAA Tours
3 BRO
4 USOPO
A signaler le climat formidable durant cette journée.

Propagande :

Trois films de propagande
— la technique du joueur est un art
— les règles essentielles que vous devez connaître
— le basket américain sous tous ses aspects
seront présentés par Robert Busnel :
— le 23 juin à Amilly
— le 24 juin à Gien
— le 25 juin à Orléans (salle des Carmes)
D'autre part, Jean-Pierre Cormy, entraîneur national présentera le 26 juin, à Orléans, salle du Crédit Agricole rue des Anglaises, un film sur les championnats du mon. de féminins en Corée.

Discipline :

La lettre recommandée avec accusé de réception adressée à M. Lesimple Patrick nous a été retournée avec la mention « Avisé, Non réclamé ».
Dossier n° 07 80-81 :
Rencontre : finale Coupe du Loiret du 2-5-81 : CLT Orléans - CJF Les Aubrais.
Arbitres : MM. Delabraze, Fauvin.
Motif : Faute disqualifiante avec rapport à l'entraîneur de l'équipe CLT Orléans, Laruelle André, lic. 32 009 004.
Le Comit éDirecteur du Comité du Loiret de la FFBB, sur proposition de la Commission de Discipline, en vertu de l'artcle 173 des Règlements généraux décide : 15 jours de suspension ferme à M. Laruelle André, à compter du 2 mai au 17 mai 1981 inclus.

Questions diverses :

Les problèmes posés par l'assemblée générale départementale, régionale et fédérale sont évoqués, ainsi que l'éventualité de trouver un nouveau siège social.
La séance est levée à 23 h. 30.

Imp. Jeanne-d'Arc, Gien
C.P. en cours d'inscription
Le gérant : Roger THILLOT